

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le douze février deux mil seize, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Chazelles-sur-Lyon, le jeudi dix-huit février deux mil seize, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Présents : Pierre VERICEL - Ennemond THIVILIER - Florence DELORME-PAILLEUX - Michel NEEL - Annie CHAPUIS - Ludovic PADUANO - Jeanine RONGERE - Hervé LASSABLIERE - Roberte HOSPITAL - Marie-France DI PALMA - Frédéric BERTHET - Marie Christine BERTHOLLET - Georges VINCENT - Christiane CLEMENSON - Michel FAURE - Sylvie CHANAVAT - Aurélie PITAVAL - Laurie SOLEYMIEUX - Danielle VIRICEL - Gérard HAEGY - André THEVENET - Jean-Paul BLANCHARD - Anne-Marie JACQUEMIN - Aline CIZERON.

Absents ayant donné procuration : Pierre THOLLY à Jeanine RONGERE - René GRANGE à Georges VINCENT - Florence COURSIMAULT à Aurélie PITAVAL - Annie BONNIER à Danielle VIRICEL.

Absent : Christopher LAMBERT

Secrétaire élue pour la session : Jeanine RONGERE

Directrice des Services, Collaboratrice du Maire : Carine BON

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2016

Le procès-verbal est approuvé en l'état.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil municipal : demande de subvention pour le projet du cinéma théâtre. Les élus sont d'accord pour ajouter ce point.

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Le Conseil municipal est appelé à délibérer sur le vote des subventions 2016 aux associations.

VOTE : 17 POUR – 5 ABSTENTIONS (6 personnes ne participent pas au vote)

2. CONVENTION DE SUBVENTION AVEC L'OGEC POUR LES ECOLES MATERNELLES

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur l'approbation de la convention de subvention avec l'OGEC dont l'objectif est de déterminer les modalités de versement de la subvention annuelle pour l'école maternelle Raoul Follereau.

VOTE : 27 POUR – 1 ABSTENTION

3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR LE PROJET DU CINEMA THEATRE

Ce point concerne une délibération relative à la demande d'une subvention auprès de l'Etat pour le projet du Cinéma Théâtre.

En effet, lors d'une réunion organisée par les services de l'Etat lundi 15 février, il a été annoncé que les communes de moins de 50000 habitants, assurant un rôle structurant de « bourg centre », peuvent solliciter des fonds d'Etat pour des opérations d'investissement dans le cadre d'une enveloppe exceptionnelle de redynamisation et développement des bourgs centres.

Le Conseil Municipal est ainsi appelé à délibérer pour solliciter une subvention (environ 35% du coût du projet) au titre de cette enveloppe pour le projet du cinéma théâtre.

VOTE : UNANIMITE

4. CESSION D'UNE PARCELLE CADASTREE A LA SCI ELJ IMMO

Monsieur RIVAT représentant la SCI ELJ IMMO souhaite acquérir une partie de la parcelle AC 887 appartenant à la commune. Conformément à l'avis de France domaine, il est proposé de céder 46 m² à un prix de vente de 555 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur cette cession et autoriser Monsieur le Maire à la signer.

VOTE : UNANIMITE

5. VENTE DE PAVES – DETERMINATION D'UN TARIF

La question est retirée de l'ordre du jour car 13 élus sont d'accord pour vendre ces pavés et 15 sont contre.

INFORMATIONS

- Renouvellement du bail avec la gendarmerie pour un loyer annuel de 75 915 €.
- la convention avec la CCFL pour le ramassage des cartons va s'arrêter car le service sera réalisé par la ressourcerie.
- Soirée Celtique le 19 mars 2016 - 20h30 - Gymnase Denizot